

Le conseil de développement de l'Alsace du Nord en **action**

Une belle aventure citoyenne a commencé en janvier 2020 !

Réunir 58 individus aux parcours et aux opinions variés pour contribuer à la définition des grandes politiques et construire des actions qui répondent aux enjeux de l'Alsace du Nord est une expérience de démocratie dont nous pouvons être fiers !

Notre rôle est celui de citoyens engagés et de terrain. Ainsi, nous tenons à ce que nos travaux s'ancrent dans le réel et recouvrent un nombre important des aspects de la vie quotidienne des habitants.

Les mobilités, la valorisation et l'attractivité du territoire, le cadre de vie et l'écologie au quotidien sont les thèmes centraux de réflexion retenus pour le mandat 2020-2026. Le présent bilan d'activité en illustre de nombreuses facettes.

Parallèlement, à travers sa fonction consultative, notre conseil de développement s'investit régulièrement dans la formulation d'avis et de recommandations solides et fiables pour éclairer les élus de l'Alsace du Nord sur les politiques publiques qu'ils seront amenés à conduire.

Je tiens à remercier le travail remarquable de notre conseil de développement et suis convaincu de notre appui précieux au service de l'Alsace du Nord et de ses habitants.

Au plaisir de se retrouver très vite dans des moments d'échanges !

Michel MUNZENHUTER, président du conseil de développement de l'Alsace du Nord



► Sa composition

Le conseil de développement de l'Alsace du Nord est l'instance de consultation citoyenne de l'Alsace du Nord. Il réunit **58 femmes et hommes bénévoles**, représentants des acteurs économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques et associatifs du territoire. Le mandat des membres est de **6 ans**.

► Ses missions

- Construire une culture commune du territoire
- Partager son expertise et ses réseaux
- Initier ou coordonner des projets à fort enjeu pour l'Alsace du Nord
- Renforcer les liens entre les décideurs locaux et la société civile
- Répondre aux saisines et contribuer à l'enrichissement des projets de territoire
- S'autosaisir de sujets mobilisateurs

► Son organisation

LE PRÉSIDENT

LE BUREAU

Instance opérationnelle
10 membres représentant les 6 territoires

L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE

Instance décisionnelle
58 membres bénévoles désignés par les 6 communautés membres du PETR

LES COMMISSIONS THÉMATIQUES

Instance de réflexion

Elles sont composées de membres de l'assemblée plénière et peuvent être ouvertes à des personnalités et experts extérieurs en fonction des besoins. Chaque commission thématique est animée par un à deux référents désignés par le bureau.

► Sa communication

Le conseil de développement de l'Alsace du Nord a créé une charte graphique pour renforcer son image et se doter d'une identité visuelle distincte. Il dispose également d'un espace spécifique sur le site Internet du PETR de l'Alsace du Nord : www.alsacedunord.fr



2021

3 assemblées plénières
4 réunions du bureau
18 réunions des commissions thématiques

2022

1 assemblée plénière
4 réunions du bureau
11 réunions des commissions thématiques

Commission « *Mobilité écoresponsable* »

Axe de travail : Les déplacements domicile-travail écoresponsables en Alsace du Nord, quelles pistes d'amélioration ?



Le transport est le 1^{er} secteur émetteur de gaz à effet de serre en Alsace du Nord (33% en 2019), dont un peu plus de la moitié est due aux voitures individuelles. La baisse de ces émissions s'accélère, mais reste insuffisante au regard des objectifs nationaux et locaux (-8% de 2005 à 2019 en Alsace du Nord pour un objectif du plan climat de -18% de 2018 à 2030).

On estime à 100 000 les déplacements domicile-travail quotidiens sur le territoire du PETR de l'Alsace du Nord et 75% des emplois sont occupés par des actifs du territoire. Le bassin de vie et d'emploi de l'Alsace du Nord constitue, à ce titre, une échelle pertinente pour développer des solutions d'écomobilité.

La promotion de l'écomobilité au sein des entreprises

Le défi « Au boulot, j'y vais autrement ! » consiste à encourager les salariés à aller au travail autrement que seuls en voiture pour, à plus long terme, favoriser de nouvelles habitudes de mobilité durable. L'Alsace du Nord est coorganisatrice du défi depuis plusieurs années. Afin d'accroître la participation des entreprises du territoire et d'un maximum de leurs salariés, le conseil de développement a organisé, le **21 avril 2021**, une réunion de présentation du défi et de partage d'expériences avec des responsables de ressources humaines.

Une deuxième réunion de ce cercle DRH a permis, le **30 juin 2021**, d'échanger sur les plans de mobilité en entreprise et la mise en place du forfait mobilité durable.

La mobilité électrique

La vente des véhicules électriques a pris un grand coup d'accélérateur ces deux dernières années. Le principal enjeu ne sera pas de multiplier les points de recharge à l'infini, mais de les disposer là où les usagers en auront le plus besoin. Pour répondre aux besoins de recharge des véhicules électriques en Alsace du Nord, le conseil de développement a coorganisé un webinaire, le **27 juin 2022**, en présence de collectivités et d'entreprises du territoire.

Le covoiturage

Sur un territoire mixte urbain / rural comme l'Alsace du Nord, la voiture n'est pas toujours substituable par d'autres modes de déplacement. Inciter à la pratique du covoiturage est un levier majeur de diminution du nombre de voitures. Dans ce cadre, la commission a travaillé avec les élus sur la définition d'un service de covoiturage du quotidien à l'échelle de l'Alsace du Nord. Un temps d'échanges avec les entreprises a également été organisé le **22 septembre 2022** sur la promotion du covoiturage en entreprise, leurs besoins et leurs intentions.



Les saisines du conseil de développement

Créée en 2021, la commission « Avis sur les stratégies et projets de territoire » exprime des avis et contributions sur des projets de politiques publiques jugés prioritaires pour l'Alsace du Nord dans les domaines de l'habitat, des mobilités, de l'environnement...

Six contributions ont été élaborées en 2021 et 2022

> **17 juin 2021** / Contribution sur le projet de territoire de la Communauté d'Agglomération de Haguenau

> **18 novembre 2021** / Contribution sur le plan climat air-énergie territorial de l'Alsace du Nord

> **18 novembre 2021** / Contribution sur le schéma de cohérence territoriale de l'Alsace du Nord

> **7 juillet 2022** / Contribution sur le projet de territoire de l'Alsace du Nord

> **6 septembre 2022** / Contribution sur le programme local de l'habitat de la Communauté d'Agglomération de Haguenau

> **10 octobre 2022** / Contribution sur le plan de déplacements de la Communauté d'Agglomération de Haguenau

Les principaux enseignements des premières saisines

> Le conseil de développement reconnaît qu'un travail important est conduit à l'écriture des projets qui lui sont soumis. Tout en faisant des propositions d'amélioration, il partage globalement les ambitions proposées, ainsi que l'essentiel des orientations et des objectifs pour l'Alsace du Nord.

> Il relève souvent la difficulté de fixer des trajectoires pour 10/20 ans dans des contextes nationaux et internationaux qui évoluent très vite : pandémie, guerre en Ukraine, accélération du dérèglement climatique, incertitudes financières des collectivités locales...

> La communication et la vulgarisation restent un point central car les grands défis et les réponses politiques doivent pouvoir être rendus accessibles au plus grand nombre.

> L'évaluation des politiques publiques doit jouer un rôle central. Le conseil de développement se rendra attentif aux bilans réguliers de ces documents prospectifs et programmatiques pour coller au plus près des évolutions structurelles et conjoncturelles de l'Alsace du Nord.

Toutes les contributions du CODEV sont mises en ligne sur le site www.alsacedunord.fr

Commission « *Valorisation du territoire autour de ses richesses* »

Axe de travail : Redonner du sens à l'humain pour valoriser nos richesses locales

Les métiers et savoir-faire sont à la fois une composante importante de l'image et de l'identité d'un territoire, ainsi que l'un des principaux vecteurs du développement économique. En 2022, la commission « valorisation du territoire autour de ses richesses » a lancé une initiative pour promouvoir les savoir-faire et les filières-métiers du territoire.

« L'Alsace du Nord, j'adore ! »

« L'Alsace du Nord j'adore ! » met à l'honneur les multiples richesses de l'Alsace du Nord à travers des hommes et des



femmes passionnés par leur métier. Le concept repose sur une journée « portes ouvertes » qui met en avant et fait connaître les métiers et les savoir-faire du territoire.

Cette initiative contribue à renforcer l'image et la marque territoriale de

l'Alsace du Nord en offrant aux visiteurs une expérience unique au cœur du tissu économique et des spécificités de cette région à la fois dynamique et authentique.

Le succès des deux premières éditions organisées en **juin et septembre 2022** sur les filières-métiers du lait et du houblon devrait en appeler d'autres.



Commission « *Ecologie au quotidien* »

Axes de travail :

- Le « zéro déchet » : prévention et valorisation
- L'eau : économiser, préserver, gérer

La santé et l'environnement sont au cœur des préoccupations et occupent logiquement une place importante dans les travaux du conseil de développement. Nous avons tous un rôle à jouer et il est important que chacun puisse agir au quotidien à son échelle. Que ce soit dans l'alimentation, les transports, les achats, la consommation ou encore les énergies, il existe un bon nombre d'écogestes accessibles à tous et faciles à intégrer dans son quotidien. Les campagnes de sensibilisation seront cruciales pour obtenir davantage d'adhérents.

L'eau

Face au dérèglement climatique, les membres de la commission se sont emparés de la thématique de l'eau. L'objectif était de comprendre les enjeux auxquels est confrontée l'Alsace du Nord à moyen et long terme. Les temps d'échanges ont été l'occasion de questionner l'évolution des pratiques liées à l'eau dans le domaine de l'urbanisme, d'illustrer les solutions par des études de cas, ainsi que par des visites de terrain.

> **10 novembre 2021**
Intervention de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse sur la gestion durable et intégrée des eaux pluviales.

> **3 février 2022**
Intervention du Syndicat des Eaux et de l'Assainissement d'Alsace-Moselle sur les enjeux de l'eau potable en Alsace du Nord.



> **5 mai 2022**
Visite en cœur de village de Seebach, projets et aménagements résilients pour lutter contre le dérèglement climatique et l'effondrement de la biodiversité.

Maison du Territoire
84 route de Strasbourg
67500 Haguenau
Tél. 03 88 07 32 40



www.alsacedunord.fr